

« Ma fille a tenté de se suicider onze fois »

Harcelée par son petit ami, Léa, 14 ans, le quitte. C'est à ce moment-là que le cauchemar commence. Prise en grippe par un groupe d'ados, la collégienne a tenté de se suicider.

Témoignage

Habillée d'une jolie robe blanche fleurie, Léa (1) s'installe sur la banquette d'un café de Vire Normandie, entourée de sa mère et de sa grande sœur. Cette adolescente au visage juvénile est bavarde, souriante et pétillante. Pourtant, derrière cette fraîcheur se cache une vive douleur.

« Il m'envoyait des textos presque tous les jours »

En janvier dernier, Léa, 14 ans, se lance dans une relation amoureuse avec un adolescent de son collège, à Souleuvre-en-Bocage. L'idylle ne dure qu'un mois. « Il m'envoyait des textos presque tous les jours pour me demander de coucher avec lui, raconte-t-elle encore agacée. Je lui ai répondu que je n'étais pas comme ça et j'ai prévenu mes parents qui m'ont conseillé de rompre. »

Après la rupture, la situation dégénère à nouveau. La collégienne est prise pour cible par le groupe d'amis de son ex-petit copain. Dès qu'elle a le malheur de croiser les garçons dans les couloirs, les insultes fusent. « Ils me traitaient de pute, de moche, de grosse, de connasse... », liste-t-elle.

« À ce moment, Léa ne s'est pas confiée à nous, ses parents. Nous n'étions au courant de rien. Je pensais que l'histoire était terminée », ajoute Carole (1), sa mère, submergée par un sentiment de culpabilité. Fin avril, l'adolescente se retrouve de plus en plus isolée. Sa plus proche amie lui tourne le dos et rejoint la bande de harceleurs.

La jeune fille, en classe de 4^e, subit humiliations, violences verbales et psychologiques pendant quatre mois. Jusqu'à cette journée du 2 juin. « À la sortie du collège, ils s'en prennent à moi. Je reçois des coups de poing dans le ventre et des coups de pied dans les tibias. Mon ex tente de m'étrangler », se remémore-t-elle



Photo d'illustration d'une adolescente triste avec un téléphone, dans sa chambre.

PHOTO : GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

pendant que sa mère la console en passant une main dans ses cheveux.

« Depuis, je ne la laisse plus jamais seule »

Cette histoire, elle ne la raconte que partiellement à ses parents qui lui conseillent de se rapprocher de la conseillère principale d'éducation (CPE). Puis ils demandent un rendez-vous avec la direction et portent plainte contre les harceleurs, tous mineurs.

« C'est à la gendarmerie que j'ai appris que ma fille avait tenté de se suicider onze fois à la maison, lorsqu'on était sortis faire des courses, livre-t-elle émue. Elle a pris des médi-

caments, s'est mutilée les bras et a tenté de s'étrangler. Depuis, je ne la laisse plus jamais seule. »

« Je voulais mourir, je n'en pouvais plus », ajoute l'adolescente en baissant la tête. Après ces événements bouleversants, Léa est envoyée aux urgences pédiatriques de Saint-Lô (Manche), puis hospitalisée cinq jours pour tentative de suicide. Depuis le 23 juin, elle ne met plus un pied au collège.

« La direction de l'établissement a minimisé la situation et considère que le harcèlement n'est pas avéré car ma fille a répondu aux insultes, développe Carole exaspérée. Mais alors, pourquoi convoquer les har-

celeurs en conseil de discipline ? »

Pour protéger l'adolescente, sa famille a demandé une dérogation afin qu'elle change de collège à la rentrée. Depuis que Léa entrevoit la fin de cette sombre histoire, elle a retrouvé le sourire.

Elle est soutenue par sa grande sœur qui s'est donné pour mission de sensibiliser les ados au harcèlement scolaire sur les réseaux sociaux pour que plus jamais, cette situation ne se reproduise.

Garance HAMEON.

(1) Prénom d'emprunt.

Les auteurs exclus « temporairement » du collège

Interrogé, le rectorat de l'académie de Normandie assure que « cette situation a été prise en charge dès le début par le personnel et la direction du collège du Val-de-Souleuvre » et que la jeune fille est suivie par la cellule harcèlement du Département.

Quant aux auteurs, « ils ont été identifiés et le conseil de discipline a prononcé des sanctions d'exclusion temporaire à leur encontre ». Le rectorat assure que « l'équipe éducative de l'établissement met tout en œuvre pour accompagner la jeune fille dans sa scolarité ».

Mais de quelle manière ? La jeune fille pourra-t-elle changer d'établissement scolaire à la rentrée ? Ou retrouvera-t-elle ses agresseurs à la rentrée ? Des plaintes ont été déposées, quelles suites donner ?

Le rectorat n'a pas souhaité apporter plus de précisions sur le sujet.

Pourtant, en novembre 2022, la rectrice de Normandie, Christine Gavini-Chevet, promettait de lutter ardemment contre le harcèlement. « C'est une priorité de l'Éducation nationale. Nous ne baissons pas la garde », assurait-elle.

Garance HAMEON.

L'Est du Calvados en alerte sécheresse

Après une année 2022 marquée par la sécheresse, cet été démarre sous les mêmes auspices. Hier, la préfecture a placé l'Est du département en alerte sécheresse. Ailleurs, la vigilance reste de mise.

Pourquoi ? Comment ?

Quel secteur en alerte sécheresse ?

L'été 2023 ressemblera-t-il à l'été 2022 ? On en prend le chemin. L'an dernier, le département, comme une bonne partie de la France, a connu une longue période de sécheresse. Notamment dans l'Ouest et le Bocage virois. Cette fois, l'inquiétude arrive par l'Est.

« Le débit du cours d'eau la Touques a atteint un niveau particulièrement faible pour cette période de l'année », écrit, en effet, la préfecture du Calvados. En cause ? Une pluviométrie déficitaire durant les mois de mai et juin. Et ce n'est pas fini : « En ce début juillet, la situation hydrologique et hydrogéologique continue de se dégrader, principalement à l'Est du département. »

« Le niveau des nappes phréatiques est majoritairement bas à très bas, poursuit la préfecture. Afin d'éviter des tensions sur l'alimentation en eau potable de la population et de préserver les milieux aquatiques, des mesures de restriction doivent être renforcées. »

Depuis vendredi, après la réunion du comité de gestion de la ressource en eau, le secteur de la Touques, soit une bande à l'Est du département qui va du Nord au Sud, est placé en alerte sécheresse par arrêté préfectoral.

Il existe quatre niveaux d'alerte : vigi-



En 2022, la sécheresse avait particulièrement touché l'Ouest du Calvados et le Bocage virois. Cette fois, c'est par l'Est que les problèmes arrivent.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

lance normale, alerte, alerte renforcée et crise.

Qu'est-ce qui est interdit et autorisé dans cette zone ?

L'arrosage des pelouses, des stades, des potagers, etc. est interdit entre 11 h et 18 h. L'arrosage des terrains de golf est interdit sauf exceptions. L'irrigation par aspersion des cultu-

res agricoles est autorisée seulement entre 18 h et 11 h. L'irrigation par système d'irrigation localisée est autorisée.

Le lavage des voitures est autorisé uniquement dans les stations professionnelles sur les pistes équipées de haute pression ou équipées de système de recyclage. Les prélèvements en eau des Instal-

lations classées protection de l'environnement (ICPE) sont réduits d'au moins 5 % et un plan d'action permettant de réduire d'au moins 10 % les prélèvements d'eau est établi.

Le remplissage des piscines privées est interdit. Le nettoyage des façades, des murs, des toits et des terrasses est interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel. Idem pour le lavage des voiries.

L'alimentation des fontaines est interdite. Les prélèvements d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs à usage privé sont interdits de 11 h à 18 h.

Que risque-t-on si on ne respecte pas ces règles ?

Des contrôles seront organisés par les services de l'État dans le Calvados, indique la préfecture. « Toute personne ne respectant pas les mesures de restrictions s'expose à une amende d'un montant maximum de 1 500 €. »

Et ailleurs dans le Calvados ?

Le reste du département reste en situation de vigilance. Aucune restriction n'y est mise en place pour le moment. Mais la préfecture d'insister : « Le préfet appelle toutefois les Calvadosiens à faire preuve de sobriété dans leur consommation en eau. »

Élodie DARDENNE.

Le Calvados en bref

Elus du sport : un Calvadosien au comité directeur

À l'occasion du 25^e congrès national de l'Andes (Association nationale des élus du sport), qui s'est tenu début juin à Pau (Pyrénées-Atlantiques), une nouvelle équipe de gouvernance a été élue pour le mandat 2023-2026. Mustapha Mzari Rossi, maire-adjoint en charge des sports à Cormelles-le-Royal, fait son entrée au comité directeur.

Il était déjà référent Andes pour le Calvados, qui compte 70 communes affiliées, et représentant du collège des collectivités locales au bureau de la conférence régionale du sport et

depuis peu coordinateur régional de l'Andes.

L'élu de Cormelles-le-Royal compte dans ces nouvelles fonctions « positionner l'Andes par rapport à la Région et aux Départements ». Il sera aussi en première ligne pour l'animation dans les communes labellisées Territoires des Jeux.

Les questions de la pratique féminine, de l'inclusion et de l'après JO avec une potentielle explosion des pratiques sont les autres dossiers d'actualité de l'Andes.

Le château d'Amblye remonte le temps jusqu'en 1778



L'association Un nouveau monde organise son premier spectacle immersif, en présence de 140 figurants, au château d'Amblye, tout ce week-end.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ce samedi et dimanche, le château d'Amblye va revivre au XVIII^e siècle. Un spectacle immersif inédit va propulser les visiteurs parmi des paysans, aristocrates et soldats, en 1778. « Il ne s'agit pas de spectacle assis ou de camp où l'on déambule à loisir, mais d'un parcours historique interactif, souligne Bertrand Bailleul, l'organisateur. Une animation inédite que seulement mille visiteurs pourront partager avec 140 bénévoles, figurants et acteurs. »

Les participants, qui se seront inscrits au préalable, auront un horaire précis d'arrivée. En retour, Louis XVI leur écrira pour leur demander d'accueillir un soldat chez eux et les

inviter à venir au château d'Amblye, découvrir comment héberger ce militaire.

« En 1778, le roi a fait venir 35 000 hommes près de Bayeux, dans le cadre de la guerre d'Indépendance des États-Unis, et a sollicité la population pour les loger. Ce parcours permettra au public de découvrir la préparation du camp de Vaussieux. »

Samedi 8 et dimanche 9 juillet, de 13 h à 20 h. Tarifs : 10 €, 8 € et 6 € (de 6 à 12 ans), gratuit pour les moins de 6 ans. Réservations obligatoires sur : lecampdevaussieux.com

Résultats des brevets, BTS et oraux du bac

En fin de journal

Hippisme

Quinté +, plat dimanche, à Deauville-La Touques

L'hippodrome de Deauville-La Touques accueille, dimanche, une réunion premium. Départ de la première course à 13 h 23. La dernière est programmée à 18 h 58. Trois courses ont retenu notre attention.

Course 4 (Prix de la place Morny, plat 16 partants, Tiercé, Quarté + Quinté +, multi, 2/4, 1 200 m). Notre sélection : 2. Raysteve ; 15. Khan ; 4. Impitoyable ; 6. Chirimiri ; 13. True Romance ; 1. Deep Hope Usa ; 3. Balleys Blues.

Course 9 (Prix de la Fontaine Morny, plat 18 partants, multi, 2/4,

1 200 m). Notre sélection : 15. Drogo ; 7. Art Collection ; 17. Jasmira ; 9. Excalibur ; 14. Fuchsia ; 16. Glicourt ; 1. Ismael Paint.

Course 10 (Prix de Port-Deauville, plat 15 partants, multi, 2/4, 2 500 m). Notre sélection : 4. Munaadram ; 6. Maestro Chop ; 3. Delsheer ; 7. Miss Roazhon ; 13. Marguit ; 8. Kick Boxing ; 14. Cashforpassover.

Dimanche 9 juillet, 13 h, hippodrome de Deauville-La Touques. Prochaine réunion dans le Calvados mardi 11 juillet à Cabourg.

6-15 août 2023

18^e SEMAINE ACADIENNE

à Courseulles-sur-mer avec

ANTHONY KAVANAGH, NATASHA ST PIER, ARNAUD ASKOY, BODH'AKTAN, CHANTAL ET ARMAND DIONNE, CHRISTIAN-MARC GENDRON, MANON SEGUIN, LA PATENTE, LA BAIÉ EN JOIE, WELDON BOUDREAU ET SES AMIS, ARIANE NADEAU, SUSSIE ARVESEN ET TERRY BRADFORD, CLAUDE CORMIER, ISABELLE CYR ET YVES MARCHAND, ANNE GODIN, LES CHICLETTES.

www.semaineacadienne.net
02 31 37 46 80